

## Environnement | La véloroute, un équipement fédérateur pour la vallée de L'Isle



Inscrite au schéma national des véloroutes depuis 2010, la voie verte de la Vallée de L'Isle commence à prendre forme. Elle s'étend sur un parcours ouvert aux cyclistes, piétons et rollers, de 116 km entre Escoire à l'est de l'agglomération périgourdine et le Pizou, à la limite de la Gironde avec cependant un chaînon manquant entre Gravelle et Marsac-sur-L'Isle. La communauté de communes Isle Vern et Salembre a en charge la réalisation de 25 km entre Montrem et Sourzac pour un budget de 5,3 millions d'euros. Les travaux devraient s'achever comme prévu en mars. Aucun retard n'est à déplorer.

Au printemps les amateurs de randonnées cyclotouristes pourront emprunter une nouvelle véloroute en Dordogne. De l'est de l'agglomération périgourdine jusqu'au Pizou, ils pourront parcourir à l'abri de la circulation automobile, un itinéraire de 116 km. Malheureusement, il y aura un chaînon manquant de 2, 5 km entre la passerelle de Marsac sur l'Isle et Gravelle. Cette partie de l'itinéraire est à la charge du Grand Périgueux.

**Un pari sur l'avenir** Les collectivités veulent croire en ce type d'aménagement structurant, en particulier la communauté de communes Isle Vern et Salembre (CCIVS) qui assure la maîtrise d'ouvrage de 25 km entre Montrem et Sourzac. "Au sein de notre communauté de communes, il y a eu consensus sur le projet. C'est un pari sur l'avenir. C'est un outil de développement touristique et économique. Pour les locaux, la voie verte sera l'occasion de se réapproprier la rivière Isle et les richesses de son patrimoine," indique Jacques Ranoux, le président de la CCIVS. En fin de semaine, plusieurs élus ont réalisé une visite de chantier pour se rendre compte de l'avancement des travaux. "On ne déplore aucun retard. Les travaux devraient être terminés à la fin mars. On travaille pour les générations futures," précise François Roussel, maire de Neuvic. Il tient à préciser que les transactions foncières se sont déroulées sans trop de difficultés avec les propriétaires en bordure de la rivière. "Sur Neuvic, nous avons procédé à l'amiable par des échanges de terrains."

**Trois passerelles** Sur ce tronçon de 25 km, plusieurs ouvrages sont en cours de réalisation dont trois passerelles métalliques de type bow-string. La première se trouvera entre Montrem et Annesse, la deuxième à Saint-Astier, la troisième entre Sourzac et Saint-Louis. Une passerelle en bois sera également érigée à Neuvic pour traverser le Vern et neuf aires de repos vont être aménagées. Sauf imprévu climatique, notamment, le

grutage des passerelles est programmé à partir du 2 février prochain. Pour l'instant, le chantier demeure interdit au public. Ensuite, la voie verte sera ouverte à tous les usagers sauf tous engins motorisés.

**Créer une dynamique** La réalisation de cette véloroute sur l'ensemble de l'itinéraire représente un financement très important, 12 millions d'euros dont 5 millions pour la CCIVS (un million de fonds propres pour cette collectivité). Les subventions notamment européennes représentent les trois quart du projet. "Sans l'aide de l'Europe, ce projet n'aurait sans doute pas vu le jour. Au delà des aspects financiers, c'est un projet fédérateur qui rassemble tous les acteurs de la vallée de l'Isle. Je suis persuadé, que cette vélo route va créer à terme une dynamique pour mettre en valeur les milieux naturels, le patrimoine local, "poursuit Jacques Ranoux. Cet équipement fait naître de nouveaux projets. Elisabeth Marty, maire de Saint Astier, souhaite créer une nouvelle aire de jeux et de loisirs sur la zone du petit pré en bordure de la voie verte, instaurer une base de canoë et relancer les jardins d'insertion. "Cette voie verte doit donner envie de faire découvrir notre cité millénaire et les villages des alentours."



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Claude Hélène Yvard*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 20/11/2014*

*[Url de cet article](#)*